

À Lupiac : garder le nom « Sud Ouest » pour les vins du Saint Mont

Comme pour les autres filières de produits régionaux



À Lupiac : garder le nom « Sud Ouest » pour les vins du Saint Mont

L'assemblée générale des Vignerons du Saint Mont a lieu le 30 janvier 2019. Une nouvelle fois, son président, Marc Ducournau a des mots forts pour défendre l'intérêt majeur qu'il y a, pour les producteurs du Sud-Ouest, à conserver le linéaire « Sud-Ouest », notamment dans la Grande distribution France. Pour lui, « notre identité, nos spécificités, nos liens historiques avec toutes les autres filières de produits régionaux de qualité du Sud-Ouest ne peuvent être galvaudés au profit d'une bannière régionale où nous serions invisibles et irrémédiablement noyés ».

La récolte 2017

En 2017, la récolte souffre – quoique moins que dans d'autres régions - du gel du 20 avril. À cause de cela, elle atteint 148 284 hl, soit – 21 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces 148 284 hl se composent :

de 51 868 hl d'AOC Saint Mont (12 2016 de blanc, 27 672 de rouge et 11 980 de rosé,

de 93 029 hl d'IGP Gascogne (71 773 de blanc, 7 613 de rouge et 13 643 de rosé,

de 3 387 hl sans IG (1 032 de blanc, 275 de rouge et 1 980 de dépassement de limite de classement blanc et rouge).

Le stock de vin est de 105 545 hl, soit une baisse de 27 190 hl, due à la diminution des volumes récoltés en 2017.

Le meilleur vin blanc sec du monde

Le président note que, s'agissant des Colombelle – Florenbelle, la vente dépasse, pour la 2e fois, les 11 millions de bouteilles. D'où la nécessité de continuer dans la recherche de la qualité parfaite.

D'autant plus qu'en mai 2018, la Colombelle Original 2017 a été sacrée meilleur vin blanc sec avec le diplôme « Grand Or révélation de l'année 2018 ». Cela, parmi 221 vins blancs secs, au Concours mondial des vins de Bruxelles délocalisé à Shanghai.

Des investissements structurants

Au total, 3 172 650 euros ont été consacrés aux investissements (86 000 au chai de Plaisance, 179 252 au chai d'Aignan et 2 907 398 au chai de Saint-Mont). Parmi ceux-ci, deux investissements majeurs :

l'achat du Domaine de la Bergalasse à Aurensan pour 1 164 908 euros : il a permis à de jeunes vigneronnes de s'installer ou d'agrandir leur vignoble ; cette démarche entre dans la RSE – La responsabilité sociétale des entreprises (respect du développement durable social, environnemental et économique),

la création d'un nouveau chai de macération et de pressurage à Saint-Mont ; d'un coût de 1,5 million d'euros, il a une capacité de 18 000 hl.

Marc Ducournau saisit l'occasion de protester contre le fait que les coopératives ne peuvent prétendre qu'à 15 % d'aides, alors que tous les autres acteurs en perçoivent 35 %. À cause d'un texte européen qui classe les coopératives en « entreprises à taille intermédiaire ».

Rémunération des adhérents

Notons que les adhérents en bio perçoivent une rémunération 40 % plus élevée que celle des autres. La coopérative compte désormais 8 viticulteurs en bio, surtout en Saint Mont rouge (au lieu de 6 récemment).

Selon Marc Ducournau, l'objectif fixé en 2013 d'augmenter la rémunération de tous les adhérents de 1 000 euro/ha est atteint. Grâce aux travaux des vigneronnes, à la qualité croissante des produits élaborés dans les chais et à l'ardeur des commerciaux de Plaimont.

Le président rappelle aussi aux adhérents les nombreuses mesures d'aide proposées par Les Vignerons du Saint Mont, comme, par exemple, l'aide à la conversion en agriculture biologique.

Enotourisme

La rénovation du Monastère de Saint-Mont se termine. Celui-ci offrira un ensemble restauration-hôtellerie de haut de gamme, avec espace de bien-être. Selon Marc Ducournau, « ce sera un lieu magique qui permettra aux appellations de Plaimont Producteurs d'accroître leur image et leur notoriété (...) Un lieu magique, symbole de l'ambition et de l'excellence de toute une région ».

N.B. - La photo du haut de page montre Marc Ducournau, Stéphane Bouneau (directeur France Agrimer), Jean-Christophe Bouniez (commissaire aux comptes) et Claire Peyret (comptable).



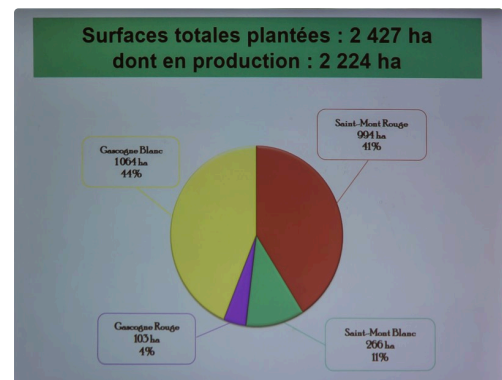
3 L'assistance 1bis 300119.jpg



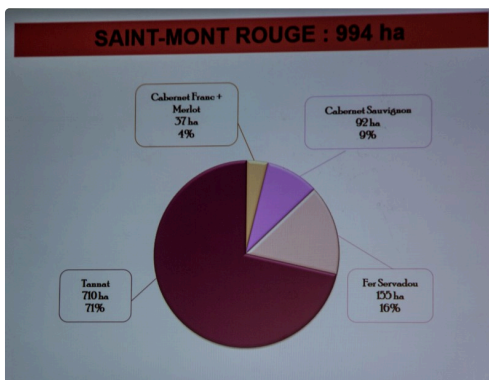
Olivier Bourdet-Pees



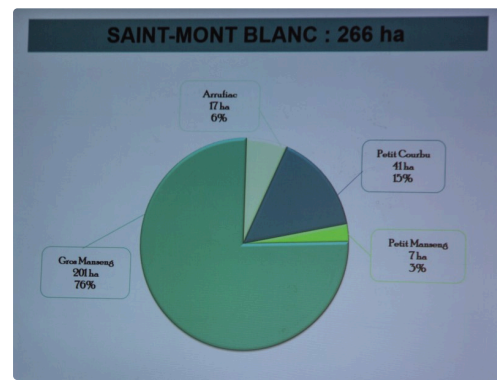
Christophe Bou, coprésident de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest France, remplace Michel Defrancés



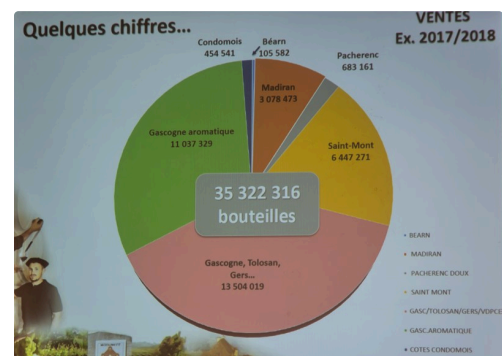
Surfaces plantées



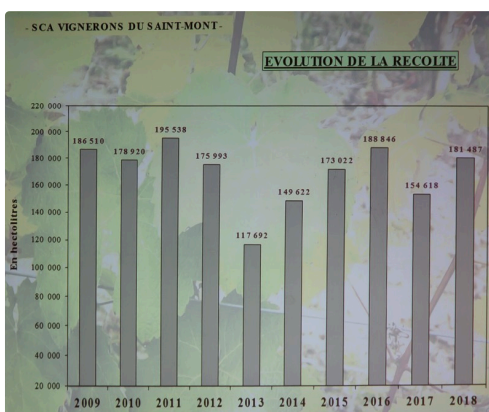
Plantation de cépages rouges



Plantation de cépages blancs



Bouteilles vendues



Evolution de la récolte



Le Trophée de la Colombelle au Concours mondial des vins blancs secs



Remise de cadeaux à Serge Dualé et Bernard Capdeville pour leurs 40 ans de travail par Marc Ducournau et Olivier Dabadie (vice-président)